L'ABEILLE.

CONDITIONS:

[illegible] par an—payables six mois d'a[illegible]

[illegible] abonnement ne sera arrêté, à moins que [illegible] ne soient payés, et à moins que celui qui voudra suspendre son abonnement, n'en ait fait connaître son intention, par écrit *au bureau* de L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se publient en anglais et en français, à raison d'une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion, et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de *quinze* lignes, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas marqué, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnements à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées aux Editeurs doivent être affranchies; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

On a besoin pour un port de France, d'un bon bâtiment capable de porter 1000 barils de coton, qui lui seraient délivrées sous le plus bref délai.

14 juin THEODORE NICOLET & Co.

POUR VERACRUZ.

La goëlette mexicaine **PAULINA**, capitaine Ramon Palomo, partira sous le plus bref délai. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, où à

TUYÈS & CO.
14 juin rue Royale, no. 106.

PARA MATAMOROS.

La goëlette mexicaine **FLECHA**, capitaine J. Almoida, saldrá á la mayor brevedad. Admite carga y pasageros, acudir á bordo, ó á los Sres.

TUYES Y COMP.,
14 de junio calle Real, No. 106.

PARA VERACRUZ.

La goleta mejicana **PAULINA**, su capitan Ramon Palomo; saldrá á la mayor brevedad, admite carga y pasageros. Acudir á bordo ó á

TUYÈS y Cia.
14 de junio calle Real, no. 106.

PASSAGE POUR FRANCE.

Le navire, paquebot régulier, **OLYMPIA**, commandé par le capitaine WM. HAMMOND, partant le 20 du courant pour le Hâvre-de-Grace, peut recevoir encore quatre passagers. S'adresser à bord, vis-à-vis le poteau No. 68, ou à

13 juin Hr. PERRET & CHARBONNET.

POUR PHILADELPHIE.

La goëlette fine voilière **SWAIN**, capitaine Green, ayant la principale partie de son chargement engagée. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine, à bord, ou à

13 juin J. W. ZACHARIE & Co.

On demande un bon navire pouvant porter 250 boucauts sucre pour un port du Nord, s'adresser à

11 juin. Wm. G. HEWES.

POUR NEW-YORK.

Le beau brick fin voilier doublé et chevillé en cuivre, **CHARLES L. STETSON**; il est prêt à recevoir un chargement et partira sous peu; pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, vis-à-vis la Douane, ou à

10 juin STETSON & AVERY.

On a besoin d'un bon navire pour prendre environ 200 boucauts de sucre sur une habitation à 28 milles au-dessus du fleuve et le porter à Baltimore. S'adresser à

8 juin THEODORE NICOLET & Co.

POUR BALTIMORE.

La goël. **CONSTELLATION**, ayant besoin de 200 barils et d'un chargement sur le pont. S'adresser au capitaine à bord en face du Ferry, ou à

8 juin A. GURNEY, rue Gravier.

A FRETER.

Le bateau doublé en cuivre, **MAJESTY**, capitaine Spear. S'adresser à Wm. G. HEWES,
8 juin rue du Camp, No. 9.

POUR BOSTON.

Le bon brick **HOPE**, capitaine LORING, partira sous peu. Pour frêt ou passage, s'adresser à WM. G. HEWES,
8 juin No. 9, rue du Camp.

POUR LE HAVRE.

Le beau navire neuf **GROTON**, capitaine RD. BAKER, sera très-promptement expédié. Pour frêt ou passage, s'adresser à

4 juin Hr. PERRET & CHARBONNET.

A FRETER.—Le brick de 1ère. classe **AVIS**, capt. COOMBS, du port de 200 tonneaux. Pour les conditions, s'adresser

31 mai T. NICOLET & CO.

POUR PORT-AU-PRINCE.

La goëlette fine voilière doublée et chevillée en cuivre, **UNITED STATES**, capitaine CRAGHEAD, ayant une partie de son chargement engagée, partira dans le courant de la semaine prochaine, pour frêt ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis de la Douane, ou à

28 mai J. W. ZACHARIE & CO.

POUR PORT-AU-PRINCE.

La belle goëlette fine voilière **SOPHIA**, capt. Sayward. Pour frêt ou passage, s'adresser au capitaine à bord, vis-à-vis des Magasins bleus, ou à

26 mai. J. W. ZACHARIE & CO.

DEMANDE.—Un bon bâtiment d'environ 200 tonneaux, pour prendre un chargement pour un port du Nord. S'adresser à

THAYER, HURD & CO.
20 mai rue des Magasins, no. 29.

FARINE—1200 barils farine de Cincinnati en débarquement du bateau à vapeur Cincinnatian, que l'on vendra à des conditions raisonnables, si on les prend sur la Levée, s'adresser à bord, ou à

31 mai STETSON & AVERY.

AUX HABITANTS.

Le soussigné a l'honneur d'informer les habitants sucriers, qu'il a reçu récemment par l'arrivée du bateau à vapeur *Président*, une grande quantité d'articles en fonte venant de la fonderie de MM. S. et J. Stucker, de Pennsylvanie; ces articles joints à ceux qu'il a reçus par les arrivages antérieurs, forment un assortiment complet de

Chaudières à sucre de toute grandeur, depuis 30 jusqu'à 80 pouces de diamètre;

Moulins à sucré, perpendiculaires,	24	sur 28
" " "	28	sur 30
" " "	30	sur 36
" horizontaux	24	sur 40
" " "	26	sur 42

chariots à porter les cannes, grillages en fer pour les fourneaux, bouches de fourneau, &c. Ces articles seront vendus à des prix raisonnables.

W. M. STEWART,
23 mai. rue Conti, no. 26.

DROGUES, &c. &c.

20,000 liv. soufre en bâtons, 4000 do. couperose, 3500 do. sel d'epsom, 3000 do. salsepareille, 2000 do. arrow root, 10 tierçons et 20 bls. graines de lin, 10 barils esprit de térébenthine, 10 do. poussière de marbre, 5 sacs graines de moutarde du pays. A vendre par

JAMES S. SHAW, droguiste,
3 mai Encoignure Dauphine et Royale

RIZ—100 tierçons Riz frais, à vendre par
[30 mai] STETSON & AVERY.

VENTES PAR LE MARSHAL.

F. & H. Schroder *vs* John Obrien, R. Furyanson *vs.* le même.

EN vertu de deux writs de fieri facias, à moi adressés par l'hon. G. Préval, juge associé, j'exposerai en vente, lundi 4 juillet prochain, à 5 heures, au Principal, une table, un bois de lit, deux écrans à tabac et divers autres articles, saisis dans l'affaire ci-dessus.

21 juin. L. DAUNOY, marshal.

Justin Duprat *vs.* A. M. Roberts.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente jeudi 30 juin, à 5 heures, au Principal, trois malles de souliers, saisies dans l'affaire ci-dessus.

21 juin L. DAUNOY, marshal

James Colegham *vs.* M. Ketchum.

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. P. Smith, j'exposerai en vente, lundi 3 juillet prochain, à 5 heures, au Principal, une armoire et une bibliothèque, saisies dans l'affaire ci-dessus.

21 juin. L. DAUNOY, marshal

P. Howard contre *J. McGary.*

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honnorable P. Smith, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, vendredi 1er. juillet prochain, à 5 heures, sur les lieux rue de la Nlle. Levée, entre celles Gravier et de la Commune, une quantitée de boites de carton, vitrières, jarres-à-eau, &c. &c., saisis dans l'affaire ci-dessus. Ls. DAUNOY,

20 juin Marshal.

Hannah Chetward *contre* François Pascal.

EN vertu d'un ordre de vente, à moi adressé par l'hon. C. Maurian, juge président de la cour de cité, j'exposerai en vente, jeudi 23 juin, à 4 heures, sur les lieux, rue Bienville, entre Levée et Chartres, une quantité de vieilles planches et autres, saisis dans l'affaire ci-dessus.

16 juin. L. DAUNOY, marshal.

Pierre Paysant vs. *Jean Leberal.*

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. B. Beauregard, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, lundi 27 juin, à midi, au coin des rues Chartres & St. Louis, un cheval noir, saisi dans l'affaire ci-dessus.

L. DAUNOY,
15 juin marshal

John Sharp *contre* Patrick Duffey.

EN vertu d'un plurius fieri facias, à moi adressé par l'hon. G. Preval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, lundi 27 juin, à 5 heures, au Principal, 246 paires fers à chevaux et une barre de fer, saisis dans l'affaire ci-dessus.

15 juin. L. DAUNOY, marshal.

A. Walley *contre* L. E. Brown.

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. C. Maurian, juge président de la cour de cité, j'exposerai en vente, vendredi 21 juin, à 5 heures, sur les lieux, rue Conti, entre Levée et Chartres, 2 billards, &c. saisis dans l'affaire ci-dessus.

10 juin. L. DAUNOY, marshal.

Justin Duprat contre *Pierre Liebert.*

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. Ch. Maurian, juge président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente jeudi 23 juin, à 4 heures de l'après-midi, au bureau du Marshal, rue Ste.-Anne No. 52, une armoire, une table, 2 bureaux, un lavabo, des Croises, fers à repasser, lampes, tapisseries, portraits, glaces, ustensils de cuisine, &c. saisis dans l'affaire ci-dessus.

L. DAUNOY, marshal.

[illegible] vs. contre le trois Jan.

DAVANANT l'hon. Maurian, juge de la Cour de Cité.—En vertu d'un ordre de saisie à moi adressé dans l'affaire ci-dessus, j'ai saisi le dit brick AVIS, et par le présent je cite toutes personnes intéressées d'avoir à comparaître dans le délai de quinze jours, pour répondre à la demande du demandeur.

8 juin L. DAUNOY, marshal.

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. Cour de Cité de la Nlle. Orléans, j'exposerai en vente samedi 9 juillet, à midi, au Café de la Bourse de Hewlett, un certain Lot de Terre situé à l'encoignure des rues St.-Philippe et Villeré, faubourg Trémé. Le dit terrain mesure 33 pieds 6 pouces à la rue St.-Philippe, sur 193 pieds 7 pouces à la rue Villeré, mesure française; saisie à la poursuite de R. Townsend.

L. DAUNOY,
8 juin marshal.

Jacques Fenzy *contre* Jean Lapeyre.

EN vertu d'un writ d'alias de fieri facias, à moi adressé par l'hon. B. Beauregard, juge conseiller, j'exposerai en vente, Vendredi 1er. juillet, prochain, à midi, à la bourse, une negresse nommée Julie, âgée d'environ 30 ans, saisie dans l'affaire ci-dessus.

1er. juin L. DAUNOY, marshal.

CIGARES DE LA HAVANE—Goût[illegible] en débarquement 285 quarts de caisse, cigares de la Havane, à vendre par

10 juin. S. C. BELL.

GENIEVRE SUPERIEUR DE CAMPBELL.

100 Barils Genièvre en débarquement du brick Hudson, venant de Baltimore, et à vendre au No. 39, rue de la Levée, par

7 juin. THOMSON & GRANT.

VIN DOUX DE MALAGA.

180 barillets de 9 gallons Vin de Malaga doux, d'une qualité supérieure, en débarquement du navire Caravan, venant directement de Malaga, à vendre par

P. M. TOURNÉ,
4 juin rue de la Levée, no. 15.

LES soussignés ont reçu par le navire Henry Astor et divers autres arrivages, les articles suivants qu'ils vendront à des prix modérés.

Extrait alcoolique de salsepareille, do. douce amère, do. absynthe, do. ellébore, do. stramonium, racine de ratanhie, fleurs de coquelicot, roses des provins, fleur des tilleuls, Centaurée, racine de guimauve, do. valeviniane, de gentiane, tamis à tambour assortis, fourneaux à reverbère, 300 bouteilles sirop de calebasse, 10 barrils de tamarin frais.

F. ORIOL & CO.
Encoignure des rues Dumaine et Condé.
10 juin.

Reçu par les derniers arrivages de Paris, New York et Philadelphie, un assortiment de drogues, médecines et préparations chimiques, très-fraîches, parmi lesquelles se trouvent les articles suivants:

Chlorure concentrée de sodium de chaux, de Labarraque, bouchée en verres. Extrait de Copahu concentré, de Pelletier; Sulfate de Kinine; Acétate et Sulfate de Morphine; Emetine; Strickninc; Acide prussique; Pâte pectorale de Réguault; Cantharides; Calomelas; Ipéca; Jalap; Rhubarbe de Russie, qualité supérieure; Magnésie calcinée de Henri, en fioles bouchées et de cristal; Moutarde blanche et noire; Canelle de Ceylon; Huile de roses; Bergamote et Limon.

F. P. DUCONGÉ,
9 juin rues de Chartres et Conti.

EAU DE LA FLORIDE.

De Lazaque, très-estimée.

Cette excellente composition, reçue dernièrement de Baltimore, est en vente à la pharmacie du soussigné, en grandes et petites bouteilles.

F. P. DUCONGÉ, Agent,
9 juin rues Chartres et Conti.

HARENGS.—150 barils Harengs reçu par le brick Alexander de Baltimore, à vendre par [20 m.] J. W. ZACHARIE & CO

MUSIQUE.—Marches composées pour le forté-piano, à vendre rue de Chartres, No. 113,

La Marche du Montagnard,
Celles de Bonaparte, du colonel Beverly Daniels, du Prince Cobourg,
La Marche favorite de la Cataracte du Gange,
Le *Gray's Kent bugh* de Washington,
Deux Marches impériales, allemandes,
La Marche du *Rail-Road*,
Une Marche prussienne,
Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille?
La Marche du général Bolivar,
La Marche de Johnson,
Un Pas redoublé,
Le Chant nocturne du Midlothian,
La Marche lente du capitaine Jas. Page,
La Marche des Gardes suisses.

14 juin E. JOHNS & Co.

CIGARES, de la Havane.—40 milliers de Cigarres de la Havane, en caisses, demi-caisse, et quarts de caisse, parmi lesquels il s'en trouve de fort beaux!

RUM de la Jamaïque, 5me. preuve, récemment reçu et à vendre par

13 juin J. W. ZACHARIE & Co.

A VENDRE

A DES PRIX MODÉRÉS.

BOIS DE CORDE, bois gras, merrains, sable de Pensacole, coquilles, charbon, goudron et résine.

S'adresser à JH. PELLERIN fils, au chantier du soussigné, près de la première demie lune, côté nor-dest du canal Carondelet; ou à P. POUSSINE, au bureau situé vis-à-vis la rampe du Bassin.

11 juin. G. MONTAMAT.

TAMARIN FRAIS

ET CONFITURES DE LA HAVANE.

LE soussigné vient de recevoir par les derniers arrivages de la Havane, un choix de Tamarain très-frais et de Confitures de toute espèce, qu'il vendra en boeaux et vases de toutes dimensions. Les confitures consistent en citrons, oranges, gingembres, ananas, hicaques, gelée de goïave, &c. S'adresser à W. SMITH,

Au magasin de Graines, *rue Royale*, No. 55.

10 juin

JUS DE CITRON & D'ORANGE FRAIS.

Il soussigné a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'il a reçu par les derniers arrivages un nouvel approvisionnement de jus de citron et d'orange, clarifié et de qualité très-supérieure. Les acheteurs pourront s'en procurer tout l'été, soit par baril, demi-jeanne, gallon ou bouteille, le soussigné en ayant toujours une fatalle en perce. De plus: Confitures et Tamarin de la Havane. S'adresser comme d'usage au Magasin de Graines, rue Royale, No. 55

10 juin W. M. SMITH.

SUCRE—En débarquement du bateau-à-vapeur Columbia, 30 boucauts Sucre, à vendre par

[10 juin] S. C. BELL.

VIN DE MALAGA ET FRUITS.—William G. Hewes, rue du Camp, No. 9, offre à vendre la cargaison du brick Hope, capitaine Loring, venant directement de Malaga, et consistant en:

350 caisses raisin en grapes, 200 ditto muscat blc, 200 ditto ditto en grains, 30 ditto lunons, 50 ditto limbos; 350 barillets vin sec, 100 do. vin d'do, 200 quarts ditto, 400 barillets vin doux, 100 demi-ditto ditto, 400 quarts ditto ditto, 150 jalassins en couleurs.

Le tout en bon état, et ayant droit à la réduction des droits.

9 juin

TRAITES SUR PARIS directement ou sur le Hâvre, payables dans Paris, à vendre par

F. PERRET,
6 juin. rue Toulouse, no. 10.

AVIS.—Attendu que M. Alfred Penn, pécuniairement parlant, s'est adressé à moi pour obtenir l'annulation d'un effet de deux mille piastres, souscrit par lui, comme principal, conjointement avec Samuel Elkins, sa caution, le 1er. oct. 1829. Avis est par le présent donné à tous ceux qui y sont intéressés, d'avoir à déduire par écrit, au bureau du secrétaire d'état, dans les quatre vingt dix jours qui suivront la dernière publication du présent, les raisons pour lesquelles le dit effet ne serait pas cancellé, raillé et annulé, comme absolu d'hypothèque qui en résulte.

Donné sous mon main et le sceau de l'état, à la Nlle.-Orléans, le 27 mai 1831, et de l'indépendance des Etats-Unis la cinquante-cinquième année.

A. B. ROMAN, Gouverneur.

Par le gouverneur,
GEORGE W. WAGGAMAN, secrétaire d'Etat.

6 juin—20

VIEUX WHISKY DE MONONGAHELA

75 barils vieux Whisky de Monongahela, de choix, en débarquement du bateau à vapeur Peruvian, de Pittsburg, et à vendre au, no. 39, rue de la Levée.

7 juin. THOMSON & GRANT.

EN DEBARQUEMENT A VENDRE

100 caisses Harengs fumés,
100 caisses Blanc-de-baleine,
200 do. Cidre, première qualité,
50 barils Vin de Malaga,
50 caisses Tabac de Richmond (16 à la liv.)
50 ballots Brodequins, à vendre par

THOMPSON & GRANT,
4 juin. rue de la Levée, no. 9

Brodequins, Souliers, ESCARPINS, &c.

RUE DE LA LEVÉE No. 86.

MALCOM McCALLUM vient de recevoir par le navire Illinois, un superbe assortiment de chaussures fines, consistant en *BRODEQUINS, SOULIERS, ESCARPINS, &c.* qui ont été ordonnés pour la saison d'été, et qu'il peut recommander à ses habitués comme première marchandise du marché.

Il a aussi à vendre une petite facture de *CHEMISES A RAIES*, importées par le navire Jeane, de Glasgow, convenables aux voyageurs, et qui sont fort en usage dans le Nord.

4 juin.

LE Docteur PLOUGH a l'honneur de présenter ses remercîmens aux Dames et Messieurs de cette ville et des environs, pour la confiance dont ils ont bien voulu l'honorer dans l'emploi de sa profession. Il prend en même tems, la liberté de les informer qu'il a l'intention de rester à la N. Orléans l'été prochain, et qu'étant pourvu de tout ce qui est du ressort de sa profession de Chirurgien-Dentiste, il fera, comme par le passé, les plus grands efforts, afin de mériter que le public veuille bien lui continuer ce patronage bienveillant, qu'il a eu la bonté de lui accorder, pendant le peu de mois qu'il a séjourné ici.

Nlle. Orléans, le 27 mai.

—Nous soussignés certifions, par le présent, que nous avons eu occasion d'éprouver les services du Dr. A. L. Plough, comme Dentiste, dans toutes les branches de sa profession. Nous prénons plaisir à le recommander au public et nous apportons nos témoignagnes en approbation de sa dextérité.

Suivent grand nombre de signatures.

Ayant éprouvé personnellement de grand soulagemens de la dextérité et des bons services du Dr. Plough, dans sa profession de dentiste, j'acquitte volontiers une partie de la dette de la reconnissance que j'ai contractée envers ce Monsieur, en le recommandant au public.

Nlle.-Orléans, 2 Mai 1831.

L. DE NECKERSE, Evêque.

☞ On trouvera le Dr. Plough, depuis 9 heures du matin, jusqu'à 3 heures de l'après midi, à sa demeure, No. 140, rue Royale.

31 mai ☞

---

80 BARRIQUES RIZ, à vendre par
24 mai THAYER, HURD & Co.

LES soussignés feront des avances sur les produits que l'on consignera à leurs amis à New-York.

30 mai THEODORE NICOLET & Co.

RIZ—34 tierçons Riz, reçu récemment et à vendre par

26 mai. J. W. ZACHARIE & CO

65,000 TUILES à crochet, en débarquement du navire Wm. Badger, cap. Thompson, venant du Havre, à vendre par

25 mai. H. PERRET & CHARBONNET

AVIS.—Vu les grands tracas de démènagemens, Mr. GICQUEL annonce au public que l'ouverture de ces *Bains en Pluie* n'a pu se faire que le 16 mai, rue Bourbon, entre Ste. Anne et Dumaine, no. 241. 18 mai—10,2ps.

IMPORTATION NOUVELLE.

L'Hydroconion,

OU BAIN EN PLUIE.

TOUT ce qui tient à la propreté du corps, tout ce qui peut prévenir les maladies rentre dans le patrimoine de l'hygiène, cette partie de la médecine que M. Schneider vient d'enrichir par la précieuse découverte de l'hydroconion.

L'importation faite en France par M. Walz de l'appareil propre à l'administration de ce nouveau mode de bains, lui a mérité l'approbation de la Société de médecine pratique de Paris, à laquelle il l'a soumise, et lui a valu, de la part du public, par l'usage général qu'il fait de son nouvel appareil, la juste récompense du service qu'il a rendu à l'humanité.

Ces bains dont l'utilité est généralement reconnue en France, et sous le rapport de la médecine et notamment sous celui de l'hygiène publique, réunissent des avantages trop immenses pour n'en pas faire une mention particulière afin de récommander au public l'appareil importé en notre ville par M. Gicquel.

Le liquide contenu dans un réservoir élevé au dessus du bain, et cédant à son propre poids, se précipite de là, suivant les lois de l'hydrolique en des tuyaux plus étroits et disposés de différentes manières, pour sortir à travers une foule d'ouvertures capillaires qui le projettent en forme de jets d'eau sur toute la surface du corps ou sur l'une ou l'autre de ses parties suivant la direction des ouvertures capillaires.

Les eaux simples ou composées, naturelles ou artificielles, les décoctions, les teintures aromatiques, les spiritueux &c. peuvent être indifféremment employés dans l'hydroconion; non seulement l'appareil peut servir aux bains en pluie, mais il peut servir aussi à donner des douches sont liquides sont vaporeuses sur la tête, le trone et les membres.

Sous le rapport de la médecine pratique l'usage de ces bains d'après leur mode varié d'administration, a produit les plus heureux résultats; les médecins ont déjà obtenu de nombreux succès dans une foule de cas, tels que les engorgemens douteux, les glandes strumeuses, les contractures des muscles, le scorbut, les digestions difficiles, les fatigues, les épuisemens divers, les affections tuberculeuses de la peau, les éruptions de toute nature même dartreuse, les affections nerveuses et une foule de maladies où il s'agit également de tonifier l'économie animale.

Considéré en outre sous le point de vue, hygienique l'usage de l'hydroconion est non seulement salutaire, mais il résulte de son emploi cet état de bien être, ce développement progressif des forces qu'on est loin d'éprouver après le bain par immersion; le lavage perpetuel des diverses parties du corps frappées de plus par arrosement, l'excitation que le frappement répété du liquide produit sur toute la peau, l'activité générale et le ton qui en résultent: l'impression douce et agréable et la propreté qui en sont la suite, la facilité de transformer la vapeur en pluie et la pluie en vapeur; toutes ces conditions sont autant de causes hygiéniques trop avérées pour qu'il soit utile de s'étendre davantage à cet égard.

Les bains en pluie diffèrent du bain par immersion, en ce que dans l'usage de celui-ci, la pression que l'eau exerce sur le corps produit souvent une difficulté de respirer tellement forte, qu'elle amène un essoufflement très incommode, le sang se porte à la tête: de là, douleur et vertige.

Le bain par aspersion au contraire produit un tout autre effet: l'eau qui tombe sur la surface du corps en gouttelettes plus ou moins chaudes aide à la transpiration; un léger chatouillement se fait sentir dans toutes les parties du corps: la respiration se fait avec regularité: elle devient de plus en plus large, le pouls s'accélère mais sans cesser d'être regulier, et, si l'on peut s'exprimer ainsi: les articulations sont plus fortes: car on n'éprouve pas le sentiment de faiblesse qui suit toujours le bain d'immersion: enfin on peut considérer l'invention de l'Hydroconion comme l'objet d'une nouvelle jouissance dans la vie domestique à cause des sensations douces et agreables qu'il fait éprouver, et aussi en ce qu'il facilite chez l'un et l'autre sexe l'entretien de la propreté si salutaire au corps.

Avec l'appareil de M. Walz on peut prendre les bains chauds, frais et froids, les bains de douches et d'injections, les bains médicamenteux, onctueux, alcalins ou excitants, les bains de siège et enfin les bains à vapeur dont l'utilité est si grande et qui cependant sont si négligés à cause des frais immenses et des soins qu'a toujours nécessité l'installation d'un bain domestique à vapeur.

Ces nouveaux bains, outre le peu d'espace qu'ils peuvent occuper dans un appartement, ne causent aucun dérangement dans le service d'une maison: on trouvera même, s'il faut entrer jusque dans les plus petits détails, économie de temps, de combustible et d'eau; faits sous la forme de différens meubles ces mêmes bains peuvent orner le cabinet de toilette le plus riche, le salon le mieux décoré, comme la chambre la plus simple et la plus modeste; ces bains sous la forme d'une bibliothèque ou d'une armoire, se trouveront toujours faire partie des meubles indispensables d'une maison.

Mr. Gicquel, initié par Mr. Walz aux secrets de l'établissement de cet appareil se chargera de les établir sous la forme et de la manière qu'on lui indiquera.

Le public sera admis à les visiter le 1er. mai prochain, à l'établissement des Bains Hydroconion, rue Bourbon, entre les rues St. Anne et Dumaine. 23 mai.—1m

---

J. GAULIHIAC, COIFFEUR,

Rue de Chartres No. 176, au coin de la rue Jefferson.

ETANT sur le point de faire un voyage de quelques mois en France, prie les personnes à qui il pourrait devoir de se présenter de suite pour être soldées; et celles qui lui doivent, de vouloir bien acquitter leurs comptes d'ici au 25 courant, époque de son départ.

Outre les marchandises qu'il a en magasin, il vient de recevoir de Paris par le navire Henry-Astor, un assortiment de fines parfumeries, en crême d'amande amère, de colimaçon, ditto concombre, savon à la rose, huile de philocome pour les cheveux etc. etc. aussi un bel assortiment de faux cheveux, nattes (dites fausses queues) toutes longueurs, toutes sur peignes indéfrisables, très légère, et agréables pour l'été.

Brosseries dans tous les genres; assortiment de verrerie au goût du jour verres à boire, carafes, porte-huilier à inscriptions et allégorie à la révolution de juillet &c.

Pendant son absence de la Nelle-Orléans, qui durera quelques mois, Mr. Viot, coiffeur, attaché à son magasin depuis un an, prendra des élèves et donnera des leçons de coiffure, aux mêmes condition que par le passé, n'engageant à mon arrivé de Paris, à démontrer toutes les nouveautés dans les coiffures de différents genres.

Il continuera également à confectionner, d'après le goût des personnes, toute espèce de perruques, toupets, etc. 21 mai.

ENTREPOT DE COUVERTURES Françaises de Granier, chez J. MAGERE

MUSIQUE.

Les soussignés ont constamment en vente, un grand assortiment de *MUSIQUE* des dernières publications, parmi lesquelles se trouvent les morceaux suivants:

Morceaux pour quatre mains,
Pieu doici i placide,
Trois Duos, Robin Adair, l'Amitié,
The Hunter's Chorues, un Duo,
O dolce concento, une Marche,
Les Trois-Grâces, Sul margen d'un rio,
Jackson's Duett, &c.

E. JOHNS & Co.
1er. juin rue de Chartres, no. 113.

MUSIQUE.

LES soussignés ont constamment à vendre un grand assortiment de musique, des dernières publications, parmi lesquelles se trouvent les morceaux suivants:

Chansons françaises, pour le forté-piano,
Dans un délire extrême,
La Pastourelle,
Napoléon et l'Amour,
La Brigantine; les Adieux,
Partant pour la Syrie,
Le vaillant Troubadour,
Sans chagrin, moi, chaque jour,
C'est une larme; ne m'oubliez pas,
Ce que je désire, ce que j'aime,
Héros dont chacun vante les exploits, &c.

F. JOHNS & Co.
25 mai. rue de Chartres, No. 113.

WM. G. HEWES, *rue du Camp, No. 9*, offre à vendre 185 quarts de bque. vin de Malaga, ayant droit au *drawback*; 100 bques. riz, en partie de première qualité; 30 sacs piment; 40 barillets gingembre; 2000 caisses savon; 100 caisses chandelles de suif; 50 caisses blanc de baleine, 80 fils. maquereaux; 300 caisses harengs; 70 barillets tabac préparé; 60 barillets clous coupés; plusieurs caisses quincaillerie, 50 brouettes; charrettes et drays; 12 cs. chapeaux de carton, 500 livres gomme Lillac; 200 pièces toile à voile, de coton; 150 pièces toile à voile de Russie; 5 caisses demi-bas; 5 malles mouchoirs Madras; 1000 rames papier à enveloppe, &c. 21 mai.

UN nouvel assortiment de Rasoirs, Canifs et Ciseaux de Rodgers, reçus d'Angleterre et à vendre par P. ROMAIN,
21 mai rue de Chartres, no. 97.

RÉMEDE du Dr. Leroy garantie véritable Purgatif, degrés assortis, $1 la bouteille Vomi Purgatif 50 cents la bouteille, à vendre à la pharmachie du soussigné,

F. P. DUCONGÉ,
21 mai encoignure Chartres & Conti.

EN débarquement du navire Alabama, 100 caisses Blanc de Baleine, à vendre par

21 mai S. C. BELL.

LES soussignés ont en débarquement de la barque Wyoming, venant de Bordeaux: 20 pipes Eau-de-Vie de Dupuy, 50 barriques Vin de Monterrand; 468 caisses Lafitte; 70 tierçons Vinaigre, 50 barils do.; 300 damejeannes do.; qu'ils offrent à vendre au comptant.

19 mai J. W. ZACHARIE & CO.

TABAC.—68 sufons tabac de Cube, de 1ère. qualité, reçus par le brick Ajax, venant de St. Yago de Cube, à vendre par

19 mai J. W. ZACHARIE & CO.

RIZ d'excellente qualité, en débarquement du brick Enterprize, à vendre par

WM. G. HEWES,
19 mai rue du Camp, no. 9.

VIN DE MADERE.—Quelques quarts de pipes vin de Madere, bonne qualité, à vendre par

WM. G. HEWES,
19 mai rue du Camp, no. 9.

AVIS.—Les souscripteurs au *Courrier des Etats Unis* sont informés que dorénavant ils pourront se procurer les numeros qui leur manqueront en s'adressant chez

E. JOHNS & Co., *Agents*,
18 mai rue de Chartres no. 113.

$20 DE RÉCOMPENSE.

SERONT données à celui qui ramènera à son maître, au no. 9, rue du Camp, la négresse **CHLOÉ**, d'environ 20 ans. 17 mai.

CAFÉ.—200 sacs café vert première qualité, en débarquement de la goëlette Serafina, et à vendre par THAYER, HURD & CO.

17 mai rue des Magasins, no. 29.

BAIGNOIRES

EN MARBRE D'ITALIE.

18 Superbes baignoires en marbre d'Italie convenables pour un établissement de bains publics.—A vendre ensemble ou séparément, s'adresser à THEOD. NICOLET & CO.

29 avril rue Royale no. 105.

A VENDRE.

A UN, DEUX, ET TROIS ANS DE TERME.

1o. **UNE MAISON** neuve, solidement construite, à trois etages, située rue St. Philippe, entre les rues Royale et Condé; elle est louée à raison de $1800 par an.

2o. **UNE MAISON** à deux étages, située rue Condé; elle est louée à raison de $1600 par an.

3o. **UN TERRAIN** de 32 pieds de face sur 120 de profondeur, sur lequel se trouvent une cuisine et autres bâtisses: ce terrain est situé rue Condé, entre les rues St. Philippe et Dumaine, et est loué à raison de $260 par an.

4o. Un **CHARRETIER** et un **TOMBEREAU**, loués à raison de $350 par an.

☞ Pour plus amples informations, s'adresser à M. Charles Papet. 18 avril—☞

A VENDRE par Madame Ve. **YVES LE BLANC**, graines fraiches de toutes espèces; reçues de France, comme suit:

Chous d'York, chous Cubus (gros), chous royal, pain de sucre, chous durs de Hollande, aubergines violettes, carottes rouges longues, et dito courtes, betteraves roses longues, radis roses saumonés, raves longues roses, épinards, gros poireaux, oignons rouges, ciboules, céleri plein bleu, dito plein rose, chicorée frisée de Meaux, dito scarole, salsifix, bêtes ou cardes blanches, persil ordinaire, dito frisé, roquette, cresson de fontaine, laitue paresseuse blonde, dito impériale, dito Batavia, asperges, tomates, piments doux, &c. &c. 1er. fév.

GUILLAUME a l'honneur d'informer le public qu'il vient d'ouvrir son Restaurant, rue d'Orléans entre le café Tricolore et celui de l'encoignure Bourbon et Orléans; il espère mériter l'estime des personnes qui l'honoreront de leur présence, par l'exactitude qu'il mettra à les servir et par la délicatesse des mets; il se chargera comme par le passé de toutes sortes de commande concernant son état, repas de noces et de corps; et il a chez lui des salons pour les dames et sociétés particulières au premier.

L'entrée des salons n'aura aucune communication avec le restaurant, on entrera par le corridor qui conduit aux salons. Il a de plus une très-belle salle à l'Hôtel de la Marine, où il peut mettre 300 couverts.

Il prévient aussi le public, qu'il tient toujours le susdit hôtel ainsi que les Bains, qui seront ouverts l'été et l'hiver. 1 déc.—6m.

AVIS AU PUBLIC.—Le sieur Jean Rapalo, annonce aux personnes qui sont affectées de la vue, qu'il entreprend leur cure, et ose se flatter de mériter la confiance du public en lui soumettant les certificats ci-après.

Le Docteur Rapallo est visible depuis 8 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir.

Sa demeure est toujours rue St. Pierre, près de la prison, No. 64.

Le sieur Jean Rapallo ayant été indignement trompé par plusieurs personnes auxquelles il a administré avec succès son remède, se voit avec regret obligé d'annoncer qu'il n'entreprendra à l'avenir aucune cure sans qu'une partie du paiement convenu ait été effectué.

Il promet de guérir la vue des personnes qui portent lunettes, par un remède simple et éficace et qu'il en donnera des preuves.

Je certifie que M. Jean Rapalo a traité ma fille Marie-Louise, âgée de 11 ans, qui souffrait d'un mal qui lui était venu dans un œil, dans dix jours par le moyen de son remède, la guérison c'est manifestée, et en preuve de la cure, je lui donne cet écrit ce jour.

Nlle.-Orléans, ce 17 mars 1831.
19 mars. VICTOIRE SOUFFRAIN.

Nouvelle-Orléans, ce 15 mars 1831.

Il y avait environ trois mois que mon jeune nègre, nommé Charles, avait un œil affecté et je craignais qu'il ne perdit entièrement la vue, lorsque j'appris que M. Rapallo était possesseur d'un remède pour les yeux; je fis appeler ce monsieur, qui, au bout de douze jours, lui a parfaitement rendu la vue, et depuis ce temps mon esclave ne souffre plus de son œil.

BELEFINE BARDOBLE.

Nouvelle-Orléans, 7 février 1831.

Je certifie que M. Jean Rapallo a guéri dans un mois de temps, un des mes yeux qui m'incommodait tellement que je ne pouvais plus travailler, mais grâce à son remède je travaille maintenant et n'éprouve aucune affection à la vue. ANTOINE SEDANO.

Nouvelle-Orléans, ce 1er janvier 1831.

Je certifie que M. Jean Rapalo a guéri en trois jours, les yeux d'un de mes nègres, (l'âge de 34 ans) qui en était très incommodé depuis plusieurs mois, au point de se conduire avec peine momentanément: il a été depuis exposé au feu et à différents travaux sans se ressentir de cette dite incommodité.

FURCY VERRET.

Je certifie que M. Jean Rapalo, a traité les yeux